

ÉCOVOLONTAIRES

Sensibilisation, médiation et surveillance



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles est un **site naturel à la confluence de 3 vastes plateaux calcaires** au sud des Cévennes : le sud du causse du Larzac, le causse de Blandas et le causse de Campestre-et-Luc.

Les **Gorges de la Vis**, canyon spectaculaire, abritent de nombreux lieux insolites attirant de nombreux visiteurs chaque année : le **Cirque de Navacelles** (curiosité géologique offrant un spectacle vertigineux) et la **cascade de la Vis** à St-Laurent-le-Minier.

Les aménagements délicats, discrets et peu nombreux des humains font de ce territoire un milieu majoritairement naturel, propice à une **très riche biodiversité** préservée par de multiples dispositifs de protection (Natura 2000, ENS). Des labellisations (Grand Site de France, UNESCO) et des protections patrimoniales (Site classé, inscrit et monument historique) permettent de conserver et de mettre en valeur les **paysages exceptionnels** et d'assurer leur pérennité par la protection de leur authenticité (valorisation de l'agropastoralisme, des patrimoines architecturaux, du mégalithisme, de l'histoire géologique,...).

Le site, accueillant plus de 200 000 visiteurs par an, se découvre au gré des 250 km de sentiers balisés et depuis les deux **Maisons de Site : le belvédère de la Baume Auriol et les belvédères de Blandas**.



Agropastoralisme



Mégalithisme



Cascade de Navacelles



Moulins de la Foux

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le territoire du Grand Site du Cirque de Navacelles s'étend sur plus de 46 000 hectares, avec au centre un Site classé (5 257 ha), de grande notoriété qui rassemble des **paysages exceptionnels mais fragiles**. Ils sont protégés et gérés selon les valeurs du développement durable.

Partiellement inclus dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses et limitrophe de la zone d'adhésion du Parc national des Cévennes, le Grand Site constitue la partie sud du Bien « Causses & Cévennes », inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO au titre des **paysages culturels et vivants de l'agropastoralisme méditerranéen**. Ces paysages sont les témoins du travail des humains depuis des siècles : l'activité agropastorale a façonné les étendues steppiques et a laissé une multitude d'héritages qui font aujourd'hui patrimoine (lavognes, drailles, cazelles, clapas, etc...).

Vous serez encadré.e par l'équipe du **Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles**, structure attributaire du label **Grand Site de France**, dont les objectifs sont **la protection, la gestion et la mise en valeur du territoire**.

Avec l'obtention du label GSF en 2017, le Syndicat mixte est le garant de la mise en œuvre du programme d'actions avec ses différents partenaires (Offices de Tourisme, CPIE des Causses méridionaux, Entente C&C, communes...).



Patrouille sur les sentiers



Formation biodiversité



Animation sur le stand

semaine I Formations

équipe « asphodèle » + équipe « cardabelle »

4 écovolontaires

4 écovolontaires

Cirque de Navacelles

Cascade de St-Laurent

semaine 2

semaine 3

semaine 4

semaine 5

équipe « asphodèle »

équipe « cardabelle »

équipe « cardabelle »

équipe « asphodèle »

L'ÉCOVOLONTARIAT

Suite à une mission d'évaluation menée en 2012, le Syndicat mixte du Grand Site de Navacelles a répertorié sur le Site classé les problèmes suivants :

- Manque d'information, d'orientation et de sensibilisation des visiteurs (conduite à adopter en Site classé) ;
- Camping et feux sauvages le long des Gorges de la Vis ;
- Déchets le long des sentiers et stationnements sauvages.

Depuis 2012, le Syndicat mixte met donc en place le dispositif des écovolontaires afin de **répondre aux enjeux de fréquentation en saison estivale** (information aux visiteurs, veille sur le site, sensibilisation à l'environnement, diffusion du code de bonne conduite aux randonneurs, etc...).

Le dispositif d'écovolontariat s'organise en **2 équipes** durant **5 semaines**, et sur **2 lieux** différents (Cirque de Navacelles et St-Laurent-le-Minier). **4 jours de formations** sont prévus en début de séjour avec différents intervenant·es (géologue, animatrice Natura 2000, techniciens de l'OFB, etc...) afin que les écovolontaires soient à l'aise dans leurs missions.

Les écovolontaires sont encadré·es par l'équipe du Syndicat mixte qui sera disponible tout l'été pour apporter des compléments méthodologiques, assurer la logistique du séjour et remplacer les bénévoles pendant leurs jours de repos.

LES MISSIONS DES ÉCOVOLONTAIRES

Vos missions se dérouleront principalement dans le périmètre du Site classé (Cirque de Navacelles, Gorges de la Vis et belvédères des causses) et dans des lieux à forte valeur patrimoniale et où la fréquentation est la plus intense :

► Au stand :

- **accueil et sensibilisation des visiteurs** sur la faune, la flore, la gestion du site et sa fragilité, les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques à adopter... à l'aide du matériel pédagogique mis à disposition (animations, figurines cycle de vie des animaux, boîtes à insectes, etc...).
- **relais d'informations touristiques auprès des visiteurs** : indication sur les itinéraires de randonnée, renvoi aux Offices de Tourisme, information sur les navettes, etc...
- animations et **visites guidées** sur les patrimoines du territoire.

► Patrouille sur les sentiers de randonnée :

- **diffusion du code de bonne conduite**.
- **surveillance, sensibilisation** et rôle de relais vers les autorités asservies en cas d'infractions graves (feux, stationnements nocturnes) ou d'incivilités (déchets sauvages).
- **observation et collecte de données** (suivi de la fréquentation, comptages).
- **missions spécifiques liées à la rivière** (sensibilisation aux risques et patrouilles régulières).



Emplacements des stands d'animation :

CIRQUE DE NAVACELLES

CASCADE DE ST-LAURENT

JOURNÉE TYPE

Matinée

- 2 écovolontaires réalisent une patrouille
- 2 écovolontaires animent le stand

Pique-nique partagé

Après-midi

- 14h : 1 écovolontaire réalise un comptage des véhicules / des visiteurs
- animation du stand + visites guidées
- 2 écovolontaires réalisent la patrouille rivière (sensibilisation/comptage) ou autres patrouilles selon les conditions météo

Retour au gîte

- préparation des repas / pique-niques communs

Des journées de repos sont prévues régulièrement dans le planning.



Formation géologie & paysage

CADRE ET CONDITIONS DU VOLONTARIAT

● Du lundi 20 juillet au dimanche 23 août

- ▶ Bénévolat.
- ▶ **Hébergement et repas pris en charge pendant la totalité du séjour** (logement au cœur du site à Vissec et à St-Laurent-le-Minier, chambres collectives et cuisine commune).
- ▶ Travail les week-ends et jours fériés selon le planning + jours de repos prévus dans l'emploi du temps.
- ▶ Il est possible de réaliser les missions d'écovolontariat dans le cadre d'un **stage** : les conventions de stage seront à définir avec l'organisme de formation du/de la volontaire.

NOTE : Si les volontaires sont hors convention de stage et pour des raisons d'assurance, ils devront être adhérents de "**Volontaire pour la nature**" (la procédure vous sera envoyée - adhésion de 15€).

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Le rendez-vous le jour de l'arrivée des volontaires est fixé en début d'après-midi au Vigan (le transport jusqu'à la commune du Vigan est à la charge du volontaire : voyage possible en bus depuis Montpellier ou Nîmes). Le transport entre Le Vigan (30120) et le lieu d'hébergement est assuré par le Syndicat mixte.
- ▶ L'hébergement en gîte et les repas sont pris en charge par le Syndicat mixte et par la mairie de St-Laurent-le-Minier. Les déjeuners sont pris sur site (pique-niques). Les écovolontaires seront responsables de leurs courses hebdomadaires pour les petits déjeuners, pique-niques et diners (payés par l'encadrement).
- ▶ Un véhicule est mis à disposition pour les déplacements entre l'hébergement et les lieux de missions.
- ▶ Le ou la volontaire peut amener son matériel de découverte (paire de jumelles, guides naturalistes, carnet de croquis, appareil photo, etc...). Il est primordial de prévoir du matériel de randonnée (une bonne paire de chaussures, un sac à dos, un chapeau ou casquette et une gourde - une liste détaillée vous sera transmise).

MODALITÉS POUR CANDIDATER

Les entretiens (par visio ou par téléphone) **auront lieu au fil de l'eau !** Un premier contact sera effectué par mail pour définir les horaires. N'hésitez pas à candidater dès que possible pour assurer votre place pour cet été !
Date limite de réception des candidatures le 11 mai 2026 - une liste d'attente sera mise en place en cas de désistement de dernière minute.

Merci de compléter le **formulaire de candidature** accompagné de votre **CV détaillé** de les envoyer par mail au Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles : lfaury@cirquenavacelles.com

PROFIL RECHERCHÉ

- Intérêt pour la sensibilisation et la vulgarisation auprès du grand public
- Bonne condition physique (travail en extérieur, randonnée, fortes chaleurs)
- Capacité à travailler en équipe
- Goût pour la communication et aisance dans la prise de contact avec différents publics (capacité à aborder les personnes)
- Fort intérêt pour le paysage, l'écologie, le patrimoine et la géologie
- Capacité à s'approprier des outils de sensibilisation à l'environnement
- Capacité à s'adapter à un rythme soutenu et à un nouveau territoire
- Permis B + 3 ans de pratique si possible
- La maîtrise d'une langue étrangère est un plus



Je voulais avoir une expérience dans **l'animation et la sensibilisation d'un public**. J'ai pu passer un mois dans un environnement qui m'était totalement inconnu et donc **découvrir pleins de nouvelles espèces, de nouveaux paysages...** mais en plus j'ai vraiment été immergée dans le **contact avec les visiteurs, les randonneurs** et c'était vraiment une expérience enrichissante.



Annabelle, écovolontaire en 2022
étudiante en L3 Sciences de la vie



Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

Maison de la Formation et des Entreprises - 30b route du Pont de la Croix 30120 LE VIGAN
06 85 99 14 83
www.cirquenavacelles.com